

REPUBLIQUE FRANCAISE

LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

VILLE D'ASNIERES-sur-SEINE  
(Hauts-de-Seine)

-----

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU 7 JUILLET 2009**

-----

COMPTE-RENDU ANALYTIQUE

-----

**LE CONSEIL,**

L'an deux mil neuf, le sept juillet à vingt heures, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués le vingt quatre juin deux mil neuf, se sont réunis en séance publique, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Sébastien PIETRASANTA, Maire.

**Etaient présents** : Mme FISCHER, 1<sup>er</sup> Maire-Adjoint, MM. LEBLOND, BABÉ, Mme BAILLET, M. BERARD de MALAVAS, Mmes BITTON-COHEN, CAM, CARADEC, CARRIER, CHAPUIS, MM. DANLOS, GOMEZ, LANZ, LASSERRE de ROZEL, Mme LENOIR, M. MOUGENOT, Mme MÜHLMANN, M. RICHARD, Maire-Adjoints ; M. TESSIER, Mmes LAFAYE, RICHARD ALAOUI, M. ARINI, Mme CLAIREAUX, M. AYARI, Mme CHAHID, MM. SOMMA, COLSON, Mmes HURTAULT, LECHARNY, M. GUILLARD, Mme MERIC, Mlle ZIANE, Conseillers Municipaux Délégués ; M. AESCHLIMANN, Mmes DELAMARRE, AESCHLIMANN, ESCLATTIER, M. CAILLET, Mme CHAVINIER, Mlle CHAREF, M. DECHENOIX, Conseillers Municipaux.

**Avaient donné mandat** : Mme COQUERELLE, C.M.D. à M. SOMMA, C.M.D. ; M. ROURE, C.M.D. à Mme FISCHER, 1<sup>er</sup> M.A. ; M. JEHANIN, C.M.D. à M. BERARD DE MALAVAS, M.A. ; M. BOUTIFFARD, C.M. à M. CAILLET, C.M.

**Excusé** : M. DJELLAB, C.M.D.

**Absents** : Mme RAUSCHER, C.M. ; M. DIAS, C.M. ; M. DJEDOU, C.M.

\*

\* \*

Après appel nominatif et constat que le quorum est atteint, Mlle Zohra ZIANE est désignée en qualité de Secrétaire de Séance.

\*

\* \*

LE CONSEIL,

- OBSERVE une minute de silence en mémoire des victimes de l'incendie qui s'est produit à Asnières-sur-Seine le mardi 30 juin 2009, ainsi que des victimes du crash au large des Comores de l'avion de la compagnie Yemenia Airway.

\*

\* \*

LE CONSEIL,

- APPROUVE les procès-verbaux des Séances du Conseil Municipal des 19 mars et 7 mai 2009.

\*

\* \*

LE CONSEIL,

- PREND ACTE de la communication du Maire sur les décisions qu'il a prises en application de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales et de la délibération du 7 avril 2008 autorisant le Maire à accomplir certains actes de gestion dans le cadre des dispositions des articles susvisés, à savoir :

1. FIXATION DU MONTANT DES PARTICIPATIONS FINANCIERES A DEMANDER AUX FAMILLES POUR LE SEJOUR DE LEUR(S) ENFANT(S) ORGANISE PAR LE SERVICE JEUNESSE DURANT L'ETE 2009.
2. A 11. CONCESSIONS ET RENOUELLEMENTS DE CONCESSIONS DANS LES CIMETIERES.
12. MODIFICATION DU FONCTIONNEMENT DE LA REGIE DE RECETTES POUR L'ENCAISSEMENT DES FONDS REÇUS A L'OCCASION DE LA CELEBRATION DES MARIAGES.
13. A 15. CONCESSIONS ET RENOUELLEMENTS DE CONCESSIONS DANS LES CIMETIERES.
16. CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA VILLE D'ASNIERES-SUR-SEINE ET L'ASSOCIATION « LE STUDIO ».
17. PASSATION D'UN CONTRAT D'ASSURANCE ANNULATION POUR LA FETE DE LA MUSIQUE 2009.
18. MISE A DISPOSITION PRECAIRE ET ONEREUSE D'UN APPARTEMENT SIS 203 RUE DU MENIL A ASNIERES-SUR-SEINE, AU PROFIT DE M. JULIEN POMIES.
19. A 27. CONCESSIONS ET RENOUELLEMENTS DE CONCESSIONS DANS LES CIMETIERES.
28. DELEGATION A L'ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DES HAUTS-DE-SEINE DU DROIT DE PREEMPTION URBAIN POUR ACQUERIR LES LOTS N° 19, 32, 59 DE LA COPROPRIETE SISE 131 RUE DES BAS.

\*

\* \*

## COMMISSION DE DELEGATION DES SERVICES PUBLICS

LE CONSEIL,

- PROCEDE à l'élection à la représentation proportionnelle au plus fort reste, des cinq délégués titulaires et des cinq délégués suppléants, qui formeront, avec le Maire ou son représentant, la commission de délégation des services publics,

CONSTATE le résultat de l'élection, et le nom des conseillers municipaux élus, à savoir :

### DELEGUES TITULAIRES

- Mme Josiane FISCHER
- M. Christian LEBLOND
- M. Luc TESSIER
- M. Philippe BABÉ
- M. Charles CAILLET

### DELEGUES SUPPLEANTS

- M. Philippe SOMMA
- M. Xavier COLSON
- M. Julien RICHARD
- Mme Annie LAFAYE
- M. Jean-Claude BOUTIFFARD

\*

\* \*

## STATIONNEMENT

LE CONSEIL,

- APPROUVE le principe de passation d'une Délégation de Service Public portant sur la conception, la réalisation, l'exploitation et la gestion d'un parc de stationnement souterrain place Aristide Briand, et

AUTORISE le Maire à satisfaire aux exigences de publicité et de mise en concurrence pour cette délégation de service public et à SIGNER tout document nécessaire à la mise en œuvre du projet.

- APPROUVE le principe de Délégation de Service Public pour l'enlèvement et la mise en fourrière des véhicules se trouvant sur le domaine public ou privé communal en infraction avec le Code de la Route ou accidentés, et

AUTORISE le Maire à lancer la procédure de publicité pour cette Délégation de Service Public et à SIGNER tout document nécessaire à la mise en œuvre du projet.

\*

\* \*

## **FINANCES**

LE CONSEIL,

- ACCORDE à la l'Immobilière 3F - 159, rue Nationale - 75638 PARIS CEDEX 13, la garantie communale pour le remboursement de deux emprunts à contracter auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour la réalisation de l'opération de réhabilitation de 180 logements situés 2 à 6 rue Henri-Poincaré à Asnières-sur-Seine.

\*

\* \*

## **SUBVENTIONS**

LE CONSEIL,

- ATTRIBUE une subvention exceptionnelle d'investissement de 6000 € à l'association Les Arts Martiaux d'Asnières.
- ATTRIBUE une subvention exceptionnelle d'investissement de 10 000 € à l'association MLC-Centre socioculturel.
- ATTRIBUE une subvention exceptionnelle de fonctionnement de 2 000 € à l'association Eveil et Enfance.
- ATTRIBUE une subvention exceptionnelle de fonctionnement de 800 € à l'association Les Pyramides universelles.
- ATTRIBUE une subvention exceptionnelle de fonctionnement de 13 000 € à l'association Asnières Handball Club.
- ATTRIBUE une subvention exceptionnelle de fonctionnement de 5 000 € à l'association Temps Danse Asnières.

\*

\* \*

## **URBANISME**

### LE CONSEIL,

- TIRE et APPROUVE le bilan de la concertation préalable portant sur la création d'une Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) sur les terrains du parc d'affaires.

CREER une ZAC ayant pour objet l'aménagement et l'équipement des terrains en vue principalement de la construction de bâtiments à usage d'habitation, de bureaux, de commerces et de services sur les parties du territoire de la Commune d'Asnières-sur-Seine délimitées sur le plan tel que figurant dans le dossier de création et DÉNOMME la zone ainsi créée Zone d'Aménagement Concerté « Parc d'Affaires ».

PRECISE que l'aménagement et l'équipement de la zone seront concédés par la Ville d'Asnières-sur-Seine à une personne y ayant vocation selon les stipulations d'une concession.

- AUTORISE le Maire à procéder aux formalités nécessaires à l'organisation de la consultation en vue de la réception de candidatures et de la remise d'offres pour la concession d'aménagement de la ZAC « Parc d'Affaires ».
- PREND ACTE de la mise à l'étude du projet d'aménagement du site appartenant à la Banque de France sis 53 Grande Rue Charles de Gaulle, et

APPROUVE l'instauration d'un périmètre d'étude, en application des dispositions de l'article L. 111-10 du Code de l'Urbanisme.

- AUTORISE le Maire à signer une convention provisoire de mise à disposition d'un service de l'Etat pour l'instruction des demandes de changement d'usage dans l'attente de la publication du décret de transfert de ce service.

\*

\* \*

## **AFFAIRES GENERALES**

### LE CONSEIL,

- ACCORDE la protection fonctionnelle de la Commune à M. Sébastien PIETRASANTA dans le cadre de la procédure engagée contre lui devant le Tribunal de Grande Instance de Nanterre par M. Manuel AESCHLIMANN pour atteinte à la présomption d'innocence suite à la diffusion d'un communiqué de presse le 13 mars 2009 relatif au jugement rendu par le Tribunal correctionnel de NANTERRE dans l'affaire du Festival folklorique.

- APPROUVE le projet de la convention à intervenir entre les villes de Bois-Colombes et d'Asnières-sur-Seine, relative à la pose et à la dépose des illuminations de fin d'année rue des Bourguignons, et

AUTORISE le Maire à signer ladite convention.

\*

\* \*

L'ordre du jour étant épuisé, la Séance est levée à 23 h 45.

*Publié par affichage sur les panneaux administratifs  
intérieur et extérieurs de la Mairie  
le DIX JUILLET DEUX MIL NEUF*

LE MAIRE D'ASNIERES-SUR-SEINE



*S. Pietrasanta*

Sébastien PIETRASANTA